

Note Sur L'Anabasis Alopecuroides

MM. Moquin-Tandon & E. Cosson

To cite this article: MM. Moquin-Tandon & E. Cosson (1857) Note Sur L'Anabasis Alopecuroides, Bulletin de la Société Botanique de France, 4:2, 168-171, DOI: [10.1080/00378941.1857.10826183](https://doi.org/10.1080/00378941.1857.10826183)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1857.10826183>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 2



View related articles [↗](#)

bergius adnotavit (*Descript. uber.*, p. 233), nec in *C. Grioleti* prorsus glabra esse, specimina à me visa docent. Varietatem pedunculatam in *C. hirsutâ*, specie proximè affini, Torreyus memorat (*Ann. of the Lyc.* I, p. 323, III, p. 408); exstant quoque specimina ipsius *virescentis*, Noveboracensia, à me visa, quibus pedunculus 5-6 lin. longus spiculam inferiorem sustentat. Spiculam terminalem in *virescente* aliquando totam masculam, sed gracilem et 8 lin. maximum longam, occurrere è specimenibus Americanis ipse quoque cognovi. Nec discrimen stabile, ipsa utriculi fascia offert, cujus indicium manifestissimum in *virescentis* formâ macrostachyâ observo. Nostra igitur, cum *virescente* comparata, non, nisi spiculis fœmineis pluribus (4-5, non 2-3), infimâ basi sterili, et spiculâ masculâ dimidio vel etiam quadruplò longiore, utriculis tandem parcius hispidis et rostello magis distincto, differre censenda est, notis scilicet per totam Caricum gentem fallacissimis. Stirpem ergò, origine dubiam nec nisi ex duobus specimenibus cognitam, prout speciem propriam ego admittere nollem. In quâ opinione si fortè fallor, si quoque *C. Grioleti* pro certâ unquam Liguriæ civi habenda erit, manebit tamen stirpis vera affinitas, extra omne dubium posita, et hic primùm à me notata.

M. Boisduval présente à la Société l'*Hacquetia Epipactis*, vivant, en pleine fleur, provenant de rhizomes recueillis dans les Grisons, et quelques pieds d'*Erythronium Dens canis* fleuris aussi et qu'il cultive également avec succès.

M. Cosson met sous les yeux de la Société plusieurs espèces rares ou nouvelles de la régence de Tunis, et fait les communications suivantes :

NOTE SUR L'ANABASIS ALOPECUROIDES, par MM. MOQUIN-TANDON et E. COSSON.

Parmi les Salsolacées à embryon en spirale (*Salsolaceæ* subordo *Spirolobeæ* C. A. Mey. — Moq.-Tand.), à tégument séminal simple et à embryon conico-spiral (tribus *Salsoleæ* Moq.-Tand.) se trouve le genre *Anabasis* L. qui appartient à la sous-tribu des *Anabaseæ* (Moq.-Tand.) par la verticalité de la graine. Ce genre, réformé par les auteurs modernes, se distingue des autres genres de la même sous-tribu par le calice à 5 sépales, tous, ou seulement les 3 extérieurs, s'accroissant après la fécondation et se prolongeant sur leur dos en une aile transversale scarieuse, par les anthères brièvement appendiculées ou non appendiculées, et principalement par l'existence de 5 petits staminodes placés entre les filets des étamines, et par la radicule infère; il paraît assez naturel, et les espèces qu'il comprend ont entre elles par le port une assez grande ressemblance; toutes, à l'exception de l'*A. alopecuroides*, objet de cette note, présentent des tiges, des branches ou des rameaux

articulés d'une manière plus ou moins nette, et leurs tiges sont simples ou rameuses, à rameaux opposés (exceptionnellement alternes), leurs feuilles sont nulles ou opposées; notre plante, à rameaux alternes non articulés et à feuilles alternes, présente le port d'un *Halogeton*, mais est munie de staminodes comme les *Anabasis*, et la radicule regarde la base du fruit : c'est une espèce intermédiaire entre les deux genres. L'un de nous l'avait d'abord désignée sous le nom d'*Halogeton alopecuroides* (*Chenop. enum.* [1840] 161, n. 10); plus tard, après un nouvel examen (in DC. *Prodr.* XIII, sect. 2, 210 [1849]), il l'a rapportée aux *Anabasis*; mais il l'a placée en tête de la série comme pour montrer qu'elle forme le passage vers les genres précédents.

Sur les quinze espèces du genre *Anabasis* décrites dans le *Prodromus* (1), onze ont le calice à sépales tous ailés, et quatre à trois sépales extérieurs seuls ailés; c'est parmi ces dernières que se rencontre l'*A. alopecuroides*, et nous devons faire remarquer en passant que son calice fructifère n'offre souvent que deux sépales ailés.

En combinant les caractères tirés de l'articulation ou de la non-articulation des rameaux, de leur opposition ou de leur alternance, de l'absence ou de la présence des feuilles et de leur disposition, et du nombre des sépales ailés, nous sommes amenés à diviser le genre *Anabasis* en deux sections, dont nous donnons ci-dessous la diagnose :

Sect. I. *Agathophora* (*Halogeton* sect. *Agathophora* Fenzl in Ledeb. *Fl. Ross.* III, 831). — Rami alterni, inarticulati. Folia alterna. Calycis fructiferi sepala 2-3 exteriora solum alata.

A. alopecuroides.

Sect. II. *Anabastrum*. — Rami oppositi, rarius variatione alterni, articulati, rarius subarticulati. Folia opposita vel nulla. Calycis fructiferi sepala 3 exteriora vel omnia alata.

* Calycis fructiferi sepala 3 exteriora solum alata.

A. phyllophora. — *A. brevifolia*. — *A. aphylla*.

** Calycis fructiferi sepala 5 omnia alata.

A. ammodendron. — *A. articulata*. — *A. multiflora*. — *A. cretacea*. — *A. macroptera*. — *A. brachiata*. — *A. intermedia*. — *A. cinerea*. — *A. setifera*. — *A. lutea*. — *A. florida*.

ANABASIS ALOPECUROIDES Moq.-Tand. in DC. *Prodr.* XIII, sect. 2, 210, n. 1. — *Salsola alopecuroides* Delile! *Eg.* illustr. n. 306, et Fl. 56,

(1) Il y a deux autres *non satis notæ* et deux *nomine tantum notæ*, en tout 19; nous en décrirons bientôt une vingtième.

t. 21, f. 1 (imperfecta et verisimiliter e specimine quoad inflorescentiam abnormali delineata). — *Salsola glomerulata* Lippi ined. sec. Delile *Æg.* illustr. n. 311 (non Meyen). — *Halogeton alopecuroides* Moq.-Tand. *Chenop. enum.* 164, n. 10.

Suffrutex dumosus. Caules erecti, flexuosi, ramosissimi, subteretes, cortice rimoso cinerascete, basi indurata foliorum elapsorum gemmisque abortivis persistentibus tuberculato-nodosi; rami alterni, divergenti-ascendentes, inarticulati, inermes, tortuosi, subteretes haud compressi nec marginato-alati, glabri, pallidi; ramuli albidii. Folia demum albido-glauescentia, 4-8 millim. longa, 2-3 millim. lata, alterna, semiteretia, subtus convexa, supra planiuscula, basi dilatata, concava, semi-amplicaulia, oblongo-linearia, patula, interdum subdeflexa, raro subrecurva, carnosae, apice obtusiusculo parum incrassata et in mucronem elongatum setiformem acutum rigidum nunc rectum nunc subarcuatum acuminata, villis copiosis longiusculis flexuosis albidis in axilla lanata, pleraque gemmas abbreviatis villis axillaribus tomentosas in axilla foventia; floralia breviora, ovata, supra concava, mucrone obliquo instructa; bractea folium florale subaequant, carnosae, squamiformes, ovatae, supra concavae, subtus obsolete carinatae, obtusae, muticae. Flores 5-meri, 5-andri, alterni, axillares, sessiles, dense 2-3-glomerati, glomerulis ex icone Delileana in spicam terminalem approximatis, sed haec dispositio verisimiliter abnormalis. Sepala lanceolata, concava, duobus interioribus angustioribus. Staminum filamenta lineari-complanata, medium versus haud dilatata, inferne in cupulam membranaceam cum staminodiis coalita. Staminodia ovato-semi-orbiculata, carnosiuscula, margine erosociliolata, glabra; anthera oblonga, medium versus affixa, appendiculo brevi albedo submarginato superata. Stylus crassiusculus; stigmata mediocria, angusta subulata. Calycis fructiferi sepala 3 (interdum 2, rarius 4) exteriora solum dorso transversim alata; alae striatae, margine erosulo-sinuatae, paulum supra sepalorum mediam longitudinem insertae, valde inaequales nempe duorum sepalorum exteriorum late obovato-suborbiculatae 3-5 millim. longae patentes, et sepali tertii vel etiam quarti interioris ala multo angustior ovato-lanceolata erectiuscula interdum obsoleta. Fructus ovato-suborbiculatus, compressus, pericarpio subpulposo. Semen verticale, orbiculare, integumento simplici membranaceo. Albumen nullum. Embryo cochleatus, viridis, radícula dorsalis infera! — (Descriptio juxta specimen Aegyptiacum valde mancum ex herbario Delileano et specimina paucissima incompleta Saharæ Algeriensis).

In Aegypti deserto Cabirico ad Pyramides Gyzenses (Delile! in herb. Redouté). — In Saharæ Algeriensis australis ditione *Beni-Mzab* ad amnem *Oued-Mzab* pluribus locis obvia et inter *Hodjur Lasereg* et *Anit el Moktar*

quam maxime copiosa et ab indigenis *Rade* aut *Hade* nuncupata (Rehoud 1856); jam anno 1854 e Sahara Algeriensi allata, sed sine designatione loci proprii (Geslin).

L.A. alopecuroides est une plante des plus rares dans les herbiers, et nous n'en possédons d'Algérie que des échantillons incomplets; elle n'était connue, avant sa découverte dans le Sahara algérien, que par deux échantillons d'Égypte assez imparfaits, l'un dans l'herbier de Delile, et l'autre recueilli par Lippi et conservé dans l'herbier d'A.-L. de Jussieu.

ITINÉRAIRE D'UN VOYAGE BOTANIQUE EN ALGÉRIE, ENTREPRIS EN 1856 SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE, par M. E. COSSON.

(Neuvième partie.)

Le fort de Géryville, situé à environ 260 kilomètres en ligne directe du point le plus rapproché du littoral, sous une latitude de 33° 53' et à une altitude approximative de 1300 mètres, est construit sur les ruines de l'ancien ksar de Gueraridj, près d'une source abondante (Aïn el Beiod), dont les eaux constituent l'origine principale du cours d'eau qui a creusé le ravin du Khraneg el Beiod. Ce fort, de construction toute récente, car l'inauguration du drapeau français au ksar de Gueraridj, n'a été célébrée que le 21 mai 1853, consiste en une vaste enceinte rectangulaire percée de meurtrières et, aux angles, d'embrasures pour les canons de l'artillerie; il s'élève à l'entrée du Khraneg el Beiod, à l'extrémité septentrionale d'une plaine légèrement accidentée, dépourvue de végétation arborescente et entourée de montagnes rocheuses, dont les plus élevées sont au sud le Djebel Mezouzin, à l'est et au nord-est la chaîne du Djebel Ksel; une porte monumentales'ouvre au nord-ouest de l'enceinte fortifiée, et donne accès dans une cour plantée d'arbres, assez vaste pour les exercices militaires de la garnison. En face de la porte s'étend un grand édifice qui renferme une caserne, un hôpital, où le petit nombre de malades nous laisse un large espace pour notre installation, et des magasins pour les approvisionnements de la place; un autre côté de la cour est occupé par l'habitation du commandant supérieur et le bureau arabe. Des autruches apprivoisées se promènent gravement dans la cour avec des sangliers pris dans les montagnes voisines et élevés par les soldats qu'ils suivent comme des chiens. Au voisinage immédiat du fort, une maison de commandement a été construite pour le Khalifa Si Hamza Ben Abou Bekker, dont l'influence religieuse sur les tribus du Sud est des plus utiles à la domination française, et dont l'autorité s'exerce jusque sur les lointaines oasis d'Ouargla. La colonisation n'est représentée à Géryville que par quelques maisons d'assez chétive apparence groupées au nord du fort et habitées par des marchands, des cantiniers et des familles arabes. — Les eaux des sources désignées par les indigènes sous le nom